Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901516-20251218-DUT250701-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
Date de convocation : 11 décembre 2025 ***Question : DUT n° 25-07-01*** ***Rapporteur : Jérôme PLOUZEN*** ***Nombre de conseillers en exercice : 33*** ***Nombre de conseillers présents : 27*** ***Nombre de conseillers votants : 33*** ***Nombre de suffrages exprimés : 33*** ***Nombre de voix :*** ***Pour : 33*** ***Contre : 0*** ***Abstention : 0***	Président : Jean-Paul VERMOT. Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Patrick GAMBACHE ; Catherine TRÉANTON ; Yvon LAURANS ; Nathalie BARNET ; André LAURENT ; Valérie SCATTOLIN ; Frédéric L'AMINOT ; Laëtitia ABILY ; Jérôme PLOUZEN ; Ismaël DUPONT ; Marie-Françoise MADEC ; Ahamada ZOUBEIRI ; Elise KÉRÉBEL ; Katell SALAZAR ; Ludivine LE MEN ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Ali AZZALA ; Anne-Yvonne GÉRÉEC ; Jolan FAUCHEUR ; Eugène DAVILLERS-CARADEC ; Jean-Charles POULIQUEN ; Georges AURÉGAN ; Alain DANIELLOU , Fabrice BELLEC. Ont donné procuration : Françoise QUÉINNEC à André LAURENT ; Patricia STÉPHAN à Valérie SCATTOLIN ; Henri-Merlin GABA ENGABA à Jean-Paul VERMOT ; Marie GALLOUÉDEC à Ismaël DUPONT ; Sabine DUVAL-ARNOULD à Georges AURÉGAN ; Thomas DE ROUX à Jean-Charles POULIQUEN. Secrétaire de séance : André LAURENT

> RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC (RPQS) EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET SPANC – ANNÉE 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2224-1, et D.2224-1 à D.2224-5 ;

Vu la délibération D25-115 du conseil de communauté du 7 juillet 2025 prenant acte des rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) eau potable, assainissement collectif et SPANC 2024 de Morlaix Communauté ;

Vu l'avis de la commission Eau et Biodiversité de Morlaix Communauté du 4 juin 2025 ;

Vu la présentation en Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 18 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Affaires Générales et Financières en date du 9 décembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901516-20251218-DUT250701-DE

Considérant que le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée ;

Considérant que ces rapports seront mis à disposition du public ;

Considérant qu'il convient d'approuver les rapports tels que présentés ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Les membres de l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- Article 1 : prennent acte des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public eau potable, assainissement collectif et SPANC 2024 de Morlaix Communauté ;
- Article 2 : cet acte sera transmis au Préfet du Finistère dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification

Le secrétaire de séance,

André LAURENT

Le Maire,

VILLE DE MORLAIX FINISTÈRE

Jean-Paul VERMOT